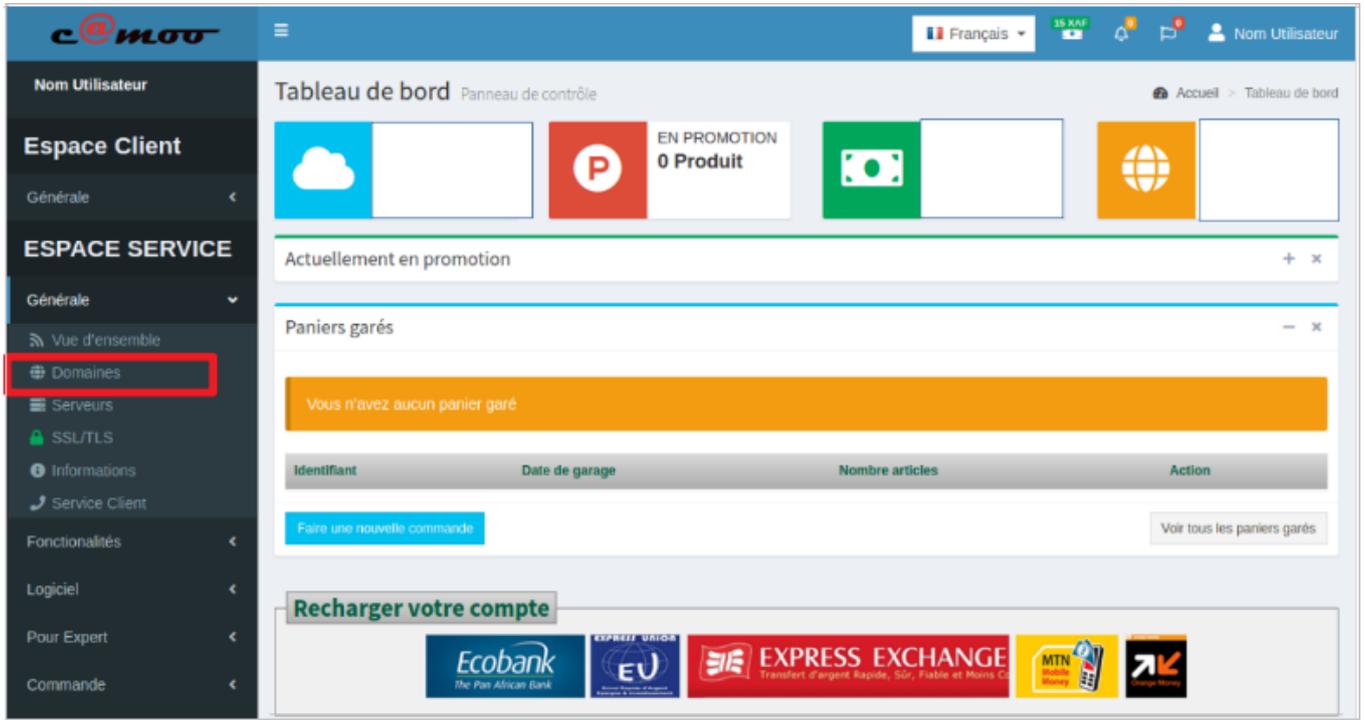


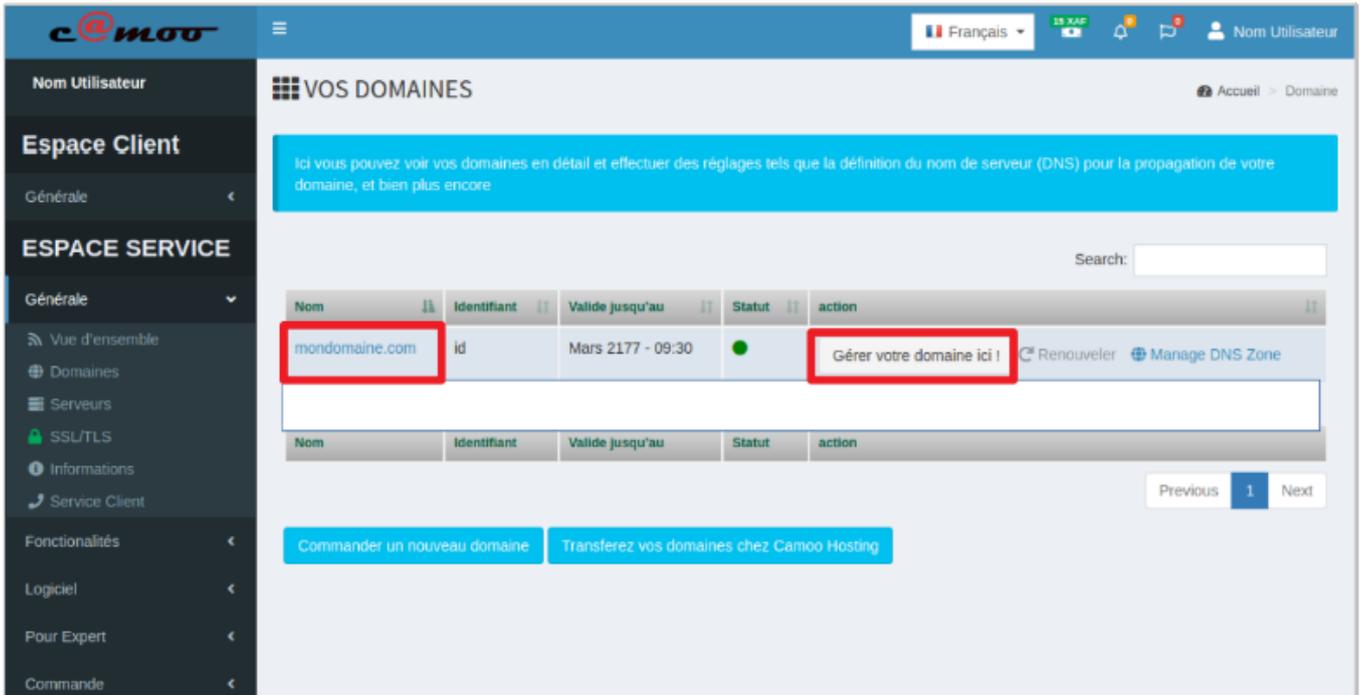
DNS

Comment activer la Protection Contre la Perte de Votre Nom de Domaine ?

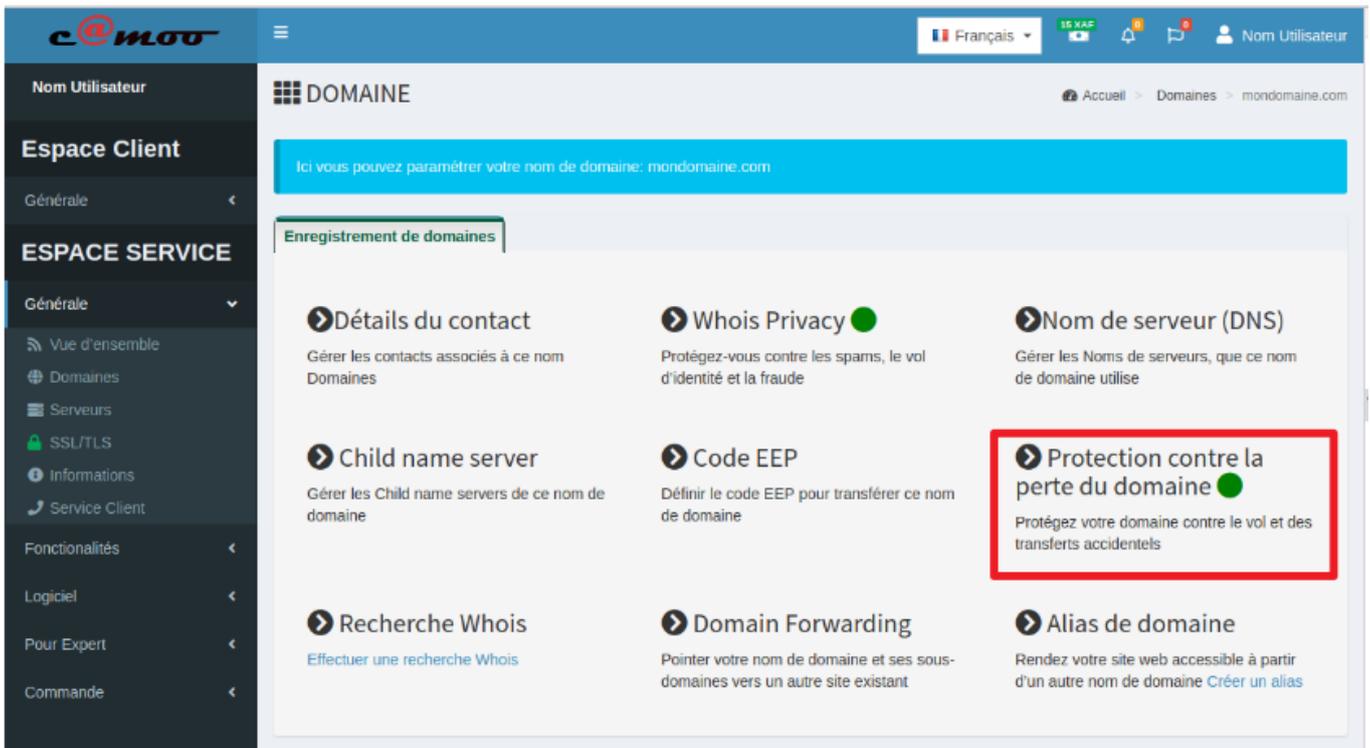
Dans cet article, on va parler du menu "Protection contre la perte du domaine"



DNS



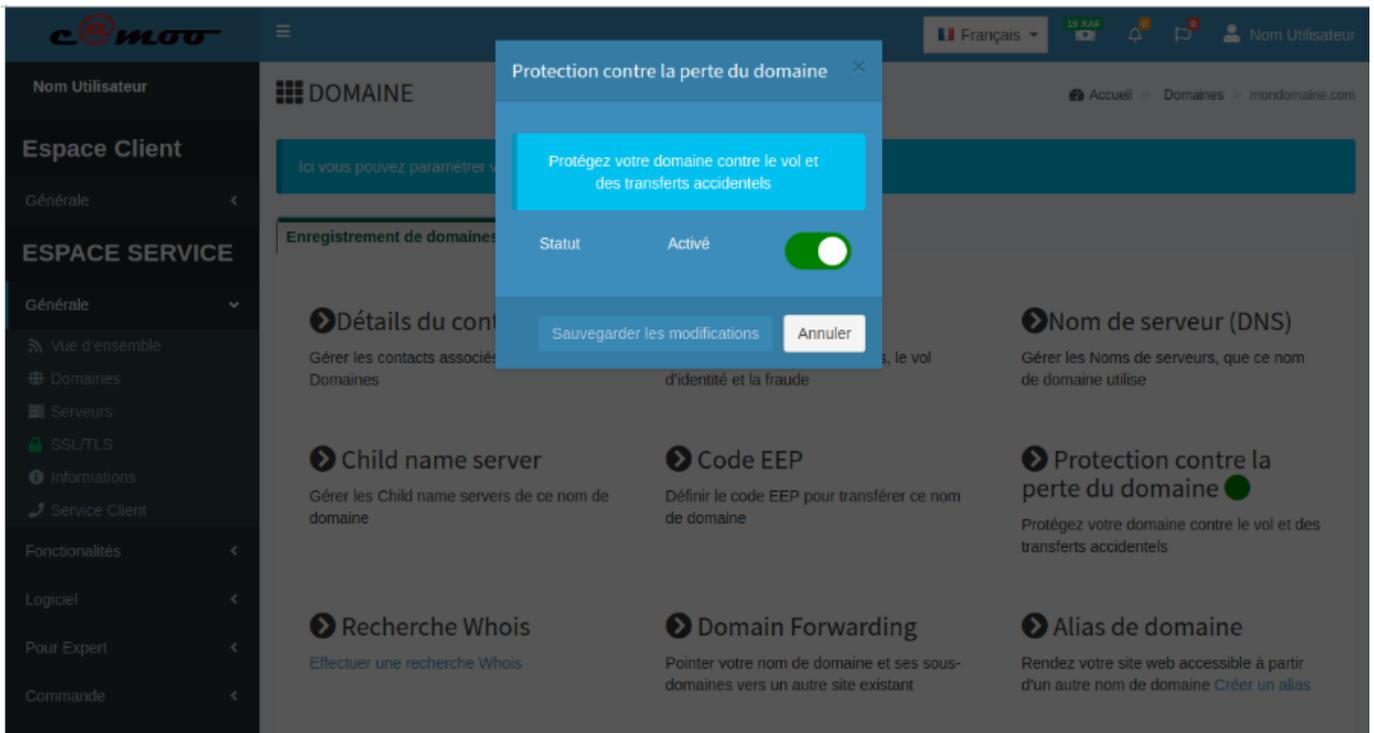
Quand vous le faites vous obtenez l'écran suivant :



Protection Contre la Perte de Votre Nom de Domaine ou encore encore l'anti vole

DNS

Ce menu est probablement le premier vers lequel vous devriez vous tourner dès l'activation de votre domaine. La raison est toute simple, c'est que s'il n'est pas activé, il suffit que quelqu'un ait votre code EEP et il peut facilement transférer votre nom de domaine depuis un endroit situé à des milliers de km de chez vous. Par défaut, la protection est active, mais il est important que vous vous en assuriez par vous même ! Réciproquement, lorsque vous voulez faire transférer votre nom de domaine chez un autre hébergeur, en plus de relever votre code EEP, il vous faudra désactiver cette protection pour que le transfert soit possible.



Dans l'image ci-dessus, le statut est actif. Pour le désactiver, il suffit de basculer l'interrupteur vers la gauche et ensuite valider votre changement en cliquant sur **Sauvegarder les modifications**

Vous avez des questions à propos de cet article? Laissez les nous en commentaire, nous nous ferons un plaisir de vous répondre sous peu...

Référence ID de l'article : #1106

Auteur : Camoo SARL

Dernière mise à jour : 2019-02-21 16:24